CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E86100** **VALABLE JUSQU'AU** **20/05/2027**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 481 036 911 RCS

Siret : 481 036 911 00024

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 540411500

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6077702804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000005379892104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : PISCINES JMS

KERMESTRE
56150 BAUD

Téléphone : 02 97 51 02 22 **Fax :** 02 97 51 14 32

Portable : 06 60 06 14 38

Responsabilité légale :
SAMSON JEAN MICHEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.esprit-piscine.fr/piscines-jms/

E-mail : contact@piscinesjms.com

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 977 699 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
9152	Piscines d'habitations privées		20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/03/2026 12:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.